



Le Pacte rural est une entente entre la MRC et le gouvernement du Québec dans laquelle la MRC s'engage à identifier dans un plan de travail, les initiatives qui lui permettront de soutenir les actions de développement des communautés et appuyer les opérations menant à la réalisation de projets.

La MRC de Sept-Rivières est heureuse de vous présenter les aides financières consenties lors du dépôt des projets au 31 mars 2010. Au nombre de 15 projets, la contribution du Pacte rural est de 141 707 \$.

Le programme d'aide du Pacte rural est en place jusqu'au 31 mars 2014. Tous les milieux ruraux peuvent présenter des initiatives qui mettent en avant plan les champs d'intervention prioritaires :

Animation du milieu
Développement local
Environnement
Mise en valeur du potentiel humain

La première génération du Pacte rural (2002-2007) a permis la réalisation de 68 projets et d'accorder des aides financières de 630 771 \$.

L'enveloppe de la 2^{ième} génération est de : 1 597 228 \$ (2008-2009-2010), 55 projets sont accordés, contribution du Pacte rural : 482 791 \$.

Pour le territoire de la MRC de Sept-Rivières cela représente à ce jour, 123 projets et un investissement de 1 113 562 \$.

MRC DE SEPT-RIVIÈRES

Dans le secteur de Moisie, **le Cercle des fermières de Moisie** a présenté une initiative pour la réalisation des panneaux d'identification et de signalisation afin de mieux faire connaître leur organisme. Aide accordée : **382 \$**

Les écoles primaires de Johnny Pilot localisées à Uashat et **Tshishteshinu** à **Maliotenam**, ont bénéficié respectivement d'une aide financière de **20 000 \$** pour l'aménagement de leur cour d'école et l'installation de jeux adaptés à la clientèle préscolaire jusqu'à la 5^{ème} année.

Deux initiatives « Projet de territoire » en intervention « Environnement »

La Corporation de l'Environnement de Sept-Îles met en place une campagne de sensibilisation sur l'herbicyclage et réalisera des accessoires et panneaux de sensibilisation. Un investissement de **6 363 \$** pour le Pacte rural.

Le second projet est piloté par le **centre de réinsertion Le phare** et consiste à produire des autocollants qui seront distribués, à compter de l'été 2010, pour être apposés sur le bac bleu en référence au contenu accepté dans ce bac. L'autocollant vise une action durable. Ce dernier est soutenu à la hauteur de **15 931 \$**.

Maison de la Famille de Port-Cartier, acquisition de matériel adapté pour les petits de 0-4 ans pour adapter le local atelier éveil préscolaire : **3 197 \$**

Loisirs Rive-Baie de Pentecôte se dotera d'équipements de loisir pour dynamiser la clientèle jeunesse ainsi que la population en général : **4 874 \$**

Le Club de l'Âge d'Or de Rivière-Pentecôte ajoute à ses activités, des acquisitions informatiques pour permettre à sa clientèle de démystifier cet outil incontournable : **2 471 \$**

L'Office municipal d'habitation de Port-Cartier, quant à elle, mettra en place une ligue de quilles Wii grâce à l'acquisition d'équipements. Faire bouger et dynamiser les résidents, une activité qui sera chapeautée par l'intervenante du milieu : **2 054 \$**

Le Café jeunesse de Gallix par deux initiatives dont l'une est de procéder à l'embauche d'un chargé de projet pour élaborer la structure du Café jeunesse, un montant de **18 903 \$** est octroyé et une somme de **8 000 \$** est accordée pour l'acquisition de matériels et fournitures diverses afin d'aménager le local et d'acquérir divers jeux et accessoires d'animation.

Le Cercle des fermières de Port-Cartier recevra une subvention de **15 759 \$** pour faire le revêtement extérieur de la bâtisse.

MRC DE SEPT-RIVIÈRES

Le Comité de la Vierge au Rocher de Pentecôte, remplacement de la toiture de la petite Chapelle grâce à une aide de **3 105 \$**.

La Fabrique de St-Paul-Pointe-aux-Anglais, à Rivière-Pentecôte, bénéficiera d'une contribution de **15 168 \$** pour remplacer l'ensemble des fenêtres et 3 portes.

La Fabrique Sainte-Marguerite de Gallix pourra restaurer complètement la structure métallique des clochers de l'église de Gallix avec un soutien de **5 500 \$**

Répartition par clientèle	Coût du projet	Pacte rural	Nb	Enveloppe Pacte rural
Projets de territoire	32 639	22 294	2	16 %
Projets pour les jeunes	127 376	74 974	6	53 %
Projets pour les femmes	20 176	16 141	2	11%
Projets pour les aînés	5 657	4 525	2	3 %
Projets organismes religieux	47 381	23 773	3	17 %
Animation du milieu : 8 Environnement : 2 Mise en valeur potentiel humain : 1 Réfection de bâtiments : 4	233 228	141 707	15	100 %
Session d'analyse du 31 mars 2010				
141 707 \$				

PROJETS PAR SECTEUR DU TERRITOIRE DE LA MRC SEPT-RIVIÈRES

Projets de territoire	32 639	22 294	16 %	22 294
Uashat mak Mani-Utenam	81 812	40 000	28 %	40 000
Sept-Îles (Secteur Gallix)	46 110	32 403	23 %	32 785
Sept-Îles (Secteur Moisie)	477	382		
Port-Cartier (Secteur Pentecôte)	45 726	25 618	33 %	46 628
Port-Cartier	26 464	21 010		

Nouveautés 2010

La MRC de Sept-Rivières a adopté en début d'année des modifications à son plan de travail afin d'améliorer les actions futures dans le but d'optimiser ses implications dans les communautés rurales.

Les appels de projets

Depuis janvier 2010, le scénario d'appels de projets offre à l'ensemble des promoteurs la possibilité de présenter des projets tout au long de l'année. Les périodes ciblées pour analyse des dossiers sont identifiées comme suit :

Année	Dépôt projet	Période Analyse	Décision rendue	Début projet
2010-11-12	31 août	Septembre	mi-octobre	Novembre
2011-12-13	31 janvier	Février	mi-mars	Avril
2011-12-13	31 mars	Avril	mi-mai	Juin

Fonds spécial projets de territoire

Un projet dit «de territoire» doit comprendre 3 localités rurales pour bénéficier d'une aide de 60 % de la mise de fonds du promoteur jusqu'à concurrence de 15 000 \$.

Pour obtenir l'ensemble des informations sur le programme d'aide du Pacte rural, procurez-vous le formulaire de demande 2010 et les conditions et modalités d'application.

Le dynamisme d'un milieu ne se mesure pas à sa taille ...

Des projets au cœur de votre communauté ?

Des idées de développement ?

Prochain dépôt de projets : 31 août 2010

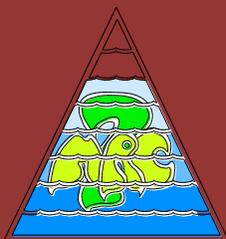
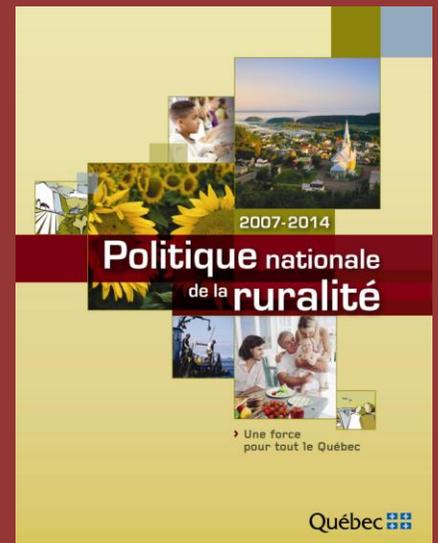
Mesure pour stimuler le développement de produits de spécialité

Afin de soutenir la création d'activités nouvelles en territoire rural grâce à des projets liés aux ressources, aux savoirs, aux savoir-faire et aux capacités d'innovation des promoteurs ruraux, le ministère des Affaires municipales et des Régions, par l'intermédiaire de la Politique nationale de la ruralité, met à la disposition des milieux ruraux une mesure pour stimuler le développement de produits de spécialité pour une période de sept ans. Cette mesure d'aide financière sert à appuyer des microprojets relevant du secteur bioalimentaire et des domaines des produits forestiers non ligneux et de la forêt, de la culture et du patrimoine et des produits artisans.

Pour connaître davantage la Politique nationale de la ruralité

<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/>

(Ministère des affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire)



MRC de Sept-Rivières

106, rue Napoléon, bureau 400
Sept-Îles (Québec) G4R 3L7

Tél : (418) 962-1900, poste 6 - Téléc : (418) 962-3365
Agente de développement rural : Chantal Bouchard
chantalbouchard@globetrotter.net